

TopGrain™

SOLUTION DE BIOCONTRÔLE
INSECTICIDE POUR LA PROTECTION DES GRAINS STOCKÉS
BLÉ, ORGE, MAÏS, AVOINE, TRITICALE, SEIGLE, SARRASIN,
MILLET, SORGHO ET RIZ.
AFIN DE LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LES COLÉOPTÈRES

Présentation

TopGrain™ est une solution homologuée* de biocontrôle nouvelle génération, spécialement conçue pour protéger les céréales stockées des ravageurs tout en garantissant sécurité, efficacité et durabilité.

*Conformément au règlement CE 1107/2009.

Composition : 24g/l Spinosad.
N°AMM 2190441

TopGrain™ est homologué pour le traitement des céréales récoltées, notamment le blé, l'orge, le maïs, l'avoine, le triticale, le seigle, le sarrasin, le millet, le sorgho et le riz, afin de lutter efficacement contre les coléoptères :

- Charançon du blé (*Sitophilus granarius*),
- Charançon du riz (*Sitophilus oryzae*),
- Tribolium rouge de la farine (*Tribolium castaneum*),
- Silvain (*Oryzaephilus surinamensis*),
- Capucin des grains (*Rhyzopertha dominica*),
- Cucujide Roux (*Cryptolestes ferrugineus*).

Points forts

- **Efficace sur un large spectre d'insectes,**
- **Action curative et longue durée (jusqu'à 9 mois),**
- **Gestion des résistances grâce à un mode d'action unique,**
- **Formulation innovante pour une solution fiable, responsable et performante,**
- **Aucun délai de carence avant transformation du grain,**
- **Utilisable en agriculture biologique*.**

*Conformément au règlement UE 2018/848.

Mode et doses d'emploi

L'application de **TopGrain™** se fait directement sur un flux de grains lors de la réception ou du transilage.

Cette opération nécessite l'utilisation d'une pompe doseuse et d'une buse positionnée stratégiquement, soit au point de chute du grain, soit en pied d'élévateur, dans un environnement confiné.

Nébulisation : 4L de **TopGrain™** pur ou pouvant être dilué dans maximum 6L d'eau, selon le débit de grain.

Pulvérisation : 4L de **TopGrain™** à diluer dans 70 à 200L d'eau selon le débit du grain.



Eligible au dispositif CEPP : 0,45 certifié par litre (action n°2020-078).



*Conformément au règlement UE 2018/848.

Références et conditionnements

- 18326 :** TopGrain™ - Bidon 5L
18327 : TopGrain™ - Bidon 20L
18328 : TopGrain™ - Fût 200L

Stockage

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, au-dessus d'un bac de rétention pour éviter tout déversement accidentel dans l'environnement. Conserver le récipient bien fermé, et à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Température minimale de stockage : -5°C. Les préparations diluées non consommées peuvent être conservées (selon les mêmes normes de stockage) pendant 3 mois, entre 0°C et 30°C et à l'abri de la lumière.

TOPGRAIN™ - N°AMM 2190441 - 24g/l Spinosad

Classement : H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P391 - Recueillir le produit répandu. P501 - Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. EUH208 - Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. SP 1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

Titulaire de l'AMM : Corteva Agriscience France S.A.S, 1 bis avenue du 8 mai 1945, Immeuble Equinox II, 78280 Guyancourt.

Distribué par : LODI S.A.S, Parc d'Activités des Quatre Routes, 35390 GRAND-FOUGERAY, FRANCE. N°d'agrément BR00228 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette des produits ou consulter <https://ephy.anses.fr/ppp/topgrain> et/ou www.phytodata.com.
PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

